

**CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU 16 DECEMBRE 2020**

Le 16 décembre 2020, le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Laurent DENEAUX, Maire. La séance est ouverte à 19 h15. Monsieur Alan CHARLES excusé arrive en cours de séance. Monsieur Raphaël GONOT est secrétaire de séance.

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le PV du 04 novembre 2020.

Le Conseil municipal autorise le Maire à engager, liquider et mandater sur le budget principal et le budget annexe « Locations assujetties à TVA » avant le vote du budget primitif 2021 (hors capital de l'annuité de la dette) les dépenses d'investissement dans la limite de 25 % des crédits ouverts en 2020.

Le Conseil municipal décide l'admission en non-valeur d'un titre pour un montant 1.00 € et refuse l'admission en non-valeur d'autres titres pour un montant total de 17.80 €.

Le Conseil municipal décide de fixer les participations aux charges de scolarisation des enfants des autres communes accueillies à Sevrey pour l'année scolaire 2019/2020 à un montant de 160 €.

Le Conseil municipal décide de solliciter au titre de l'appel à Projets du Conseil Départemental de Saône-et-Loire pour l'année 2021 :

- ☐ une subvention d'un montant de 2 671 € pour la création d'une réserve d'eau pour secours incendie.
- ☐ une subvention d'un montant de 6 085 € pour la rénovation et l'isolation par l'extérieur des anciens vestiaires du stade Lucien Morey.

Le conseil municipal donne délégation au Maire pour calculer chaque année le montant de la redevance d'occupation du domaine public due par les opérateurs de télécommunication

Le conseil municipal donne un avis favorable à la liste des dimanches d'ouverture des commerces pour l'année 2021 comme suit :

- ☐ Commerce de meubles : 10 et 17 janvier, 26 juin, 25 septembre, 23 et 30 octobre, 21 et 28 novembre, 5, 12 et 19 décembre
- ☐ Commerce et réparation d'automobiles : 17 janvier, 14 mars, 13 juin, 19 septembre, 17 octobre
- ☐ Commerces et réparations de motocycles : 04 et 11 avril, 09 et 16 mai, 06 et 13 juin, 12 et 19 septembre, 03 et 10 octobre, 12 et 19 décembre

Le conseil municipal décide la création d'un emploi d'adjoint technique pour accroissement temporaire d'activité à temps non complet 25/35^{ème} à compter du 06 janvier 2021 pour une durée de six mois.

Le conseil municipal approuve la charte pour le développement des services de proximité en faveur des personnes âgées et handicapées ainsi que la convention de mise à disposition d'un copieur numérique couleur par le SIVOM ACCORD pour l'impression et la reprographie de documents couleurs pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Le conseil municipal prend acte des décisions du maire n° 14 à 20/2020

Séance levée à 22 h 45

Le Maire,

Laurent DENEAUX